



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 28 février 2017

**Préavis N° 2/2017** concernant l'élargissement  
du passage du ruisseau de la Scie sous le chemin  
de la Raisse.

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du  
27 février 2017 présidée par Madame Gabrielle Pasche, Présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 2/2017,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité moins 7 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à  
savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent  
préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la municipalité un montant de CHF 284'000.- ;
- Encaisser l'éventuelle subvention cantonale ;
- Encaisser la participation des propriétaires privés de CHF 60'000.- ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si  
nécessaire ;
- Amortir cet investissement selon le point 4 du préavis, rubrique « amortissement ».

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 27 février 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Gabrielle Pasche



La secrétaire

Séverine Rotondo